Envoyé en préfecture le 08/06/2026
Reçu en préfecture le 08/06/2026
Publié le
ID : 035-213502149-20260605-2026_038-DE

République Française **Commune de Parcé**

Département d'Ille et Vilaine **35210**

L'an deux mille-vingt-six, le 5 juin à dix-neuf heures trente, les membres du conseil municipal de la commune de Parcé, sur la convocation du 21 mai 2026 qui leur a été adressée par M. le Maire conformément aux articles L2121-10 et L.2121-11 du Code Général des Collectivités Territoriales, se sont réunis en séance ordinaire à la mairie de Parcé. La séance a été ouverte sous la présidence de Monsieur le Maire, Laurent LEGENDRE.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : **15**
Nombre de conseillers présents : **14**
Nombre de conseillers municipaux votants **: 15**

Etaient présents :
LEGENDRE Laurent - BOURSERIE Evelyne - SADOT Jackie - LEFEUVRE Isabelle - BOUFFORT Patrick - ALEXANDRE Martine - GONTRAN Pascal – LEGEAI Jérôme – RONDIN David – BRAUD Maryline – COURTEMANCHE Thomas - GUILLEUX Nicolas – HENRY Béatrice - DELAUNAY Marie.
lesquels forment la majorité des membres en exercice.

Etaient absents avec procuration de pouvoir :
DODARD Laëtitia donne pouvoir à BRAUD Maryline.

Etaient absents sans procuration de pouvoir :

Date de la convocation : 21/05/2026
Date d'affichage : 21/05/2026

A été nommée secrétaire de séance : Mme LEFEUVRE Isabelle.

Délibération n°2026-038

Objet : **Sénatoriales – Élection des délégués et suppléants en vue de l'élection des sénateurs du 27 septembre 2026.**

Affaire inscrite à l'ordre du jour

Le conseil municipal s'est réuni en l'hôtel de ville, le 5 juin 2026 à 19 heures 30.

Vu le décret no 2026-301 du 21 avril 2026 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs,

Vu la circulaire du ministère de l'intérieur NOR : INTP2611651C relative à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants et établissement du tableau des électeurs sénatoriaux,

a) Composition du bureau électoral

Monsieur le Maire indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et des deux membres présents les plus jeunes, il s'agit de :

Monsieur SADOT Jackie, Madame ALEXANDRE Martine, Madame DELAUNAY Marie et Madame HENRY Béatrice.

La présidence du bureau est assurée par le maire.

Envoyé en préfecture le 08/06/2026
Reçu en préfecture le 08/06/2026
Publié le
ID : 035-213502149-20260605-2026_038-DE

b) Les candidatures enregistrées :

Monsieur GUILLEUX Nicolas, Madame DODARD Laëtitia, Madame ALEXANDRE Martine,

Monsieur le maire rappelle l'objet de la séance qui est l'élection des délégués en vue des élections sénatoriales.

Le maire indique que doivent être élus 3 délégués.

Après enregistrement des candidatures, il est procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : **15**
- bulletins blancs ou nuls : **2**
- suffrages exprimés : **13**
- majorité absolue : **7**

c) Élection des délégués

Ont obtenu :

- Mme ALEXANDRE Martine – 13 voix,
- Mme DODARD Laëtitia - 13 voix,
- M. GUILLEUX Nicolas – 13 voix.

Mme ALEXANDRE Martine, Mme DODARD Laëtitia et M. GUILLEUX Nicolas ayants obtenus la majorité absolue sont proclamés élus en qualité de délégués pour les élections sénatoriales.

d) Les candidatures enregistrées :

Madame BOURSERIE Evelyne, Monsieur LEGENDRE Laurent et Monsieur SADOT Jackie.

Monsieur le maire rappelle l'objet de la séance qui est l'élection des suppléants en vue des élections sénatoriales.

Le maire indique que doivent être élus 3 suppléants.

Après enregistrement des candidatures, il est procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : **15**
- bulletins blancs ou nuls : **2**
- suffrages exprimés : **13**
- majorité absolue : **7**

e) Élection des suppléants

- M. SADOT Jackie - 13 voix,
- Mme BOURSERIE Evelyne - 13 voix,
- M. LEGENDRE Laurent – 13 voix.

Envoyé en préfecture le 08/06/2026
Reçu en préfecture le 08/06/2026
Publié le
ID : 035-213502149-20260605-2026_038-DE

M. SADOT Jackie, Mme BOURSERIE Evelyne et M. LEGENDRE Laurent ayants obtenus la majorité absolue sont proclamés élus en qualité de délégués suppléants pour les élections sénatoriales.

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Laurent LEGENDRE

MAIRIE DE PARCE
35210

Le Maire
Laurent LEGENDRE

Informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Rennes dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État.

Envoyé en préfecture le 08/06/2026
Reçu en préfecture le 08/06/2026
Publié le
ID : 035-213502149-20260605-2026_038-DE